

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 août 2014

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents : Claude Béliard (a donné procuration à Jacky Morel), excusé.

Estelle Mathey est nommée secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. Indemnité de conseil au comptable du Trésor

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, ainsi que l'indemnité de confection de documents budgétaires pour un montant de 30,49 € au receveur municipal.

2. Renouvellement du contrat groupe du Centre de gestion

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler pour 4 ans le contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion du Doubs, contrat qui garantit à la commune le financement des absences pour maladie ou accident des agents.

3. Forêt

- Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le prix de retrait pour la vente du 3 septembre 2014 à Ornans à 50 € m³.
- Plan d'aménagement : sur proposition de l'ONF, le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'inclure 4 nouvelles parcelles dans le régime forestier : B 352 Monte Germin (60 a), C 492 La Côte (3 ha 93 a 56 ca), ZA 41 Culti Richardot (64 a 93 ca) et ZH 42 Essart Billet (2 ha 28 a 00 ca) soit un total de 7 ha 46 a 49 ca et d'enlever une parcelle à la Vanne pour 2 ha environ (parcelle non plantée).

Avant d'intégrer ces parcelles dans le régime forestier, le Conseil municipal étudie la possibilité de vendre la plantation de Douglas à la côte (en face de la parcelle 46).

4. Voirie

Modification de la numérotation des rues : en raison des nouvelles constructions, le Conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la numérotation de certaines rues du village : 2 parties de la Grande rue (au début les 1 et 1 bis et à la fin entre les numéros 71 et 75), la rue du Stade (le côté pair) et l'impasse de la Corvée (côté impair).

5. Urbanisme

• Permis de construire :

- | | | |
|------------------------|------------------------|---------------------------|
| - VOUAUX Jean-François | Maison d'habitation | 3 rue Tavernier |
| - DUFFAIT Bernadette | Atelier + abri voiture | 1 impasse Verger Grangier |

• Déclarations préalables :

- | | | |
|-----------------|-----------|-----------------|
| - NETZER Sylvie | Abri bois | 9 rue Tavernier |
|-----------------|-----------|-----------------|

6. Baux communaux

- Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer:
 - la demande de bail de Madame Pamela Gérard pour 6 ha 63 a 26 ca situés à la Côte et à la Vanne à compter du 1^{er} novembre 2014 (reprise des terres exploitées par Monsieur Pascal Jacquet)
 - le bail commercial avec l'EURL du Plateau pour le local commercial à compter du 1^{er} septembre 2014
- Demande de reprise des terrains communaux : Le Maire informe le Conseil municipal d'une demande de reprise de terrains communaux de 14 ha 45 a loués au GAEC Balanche (cessation d'activité) par le GAEC Planche Bonnier. Le bail avec le GAEC Balanche n'étant pas dénoncé, aucune décision n'est prise, la demande reste en instance.

7. Conseil communautaire : désignation d'un délégué supplémentaire

Suite à l'invalidation du Conseil constitutionnel, le Conseil communautaire doit être recomposé. Un siège supplémentaire à pourvoir est attribué à la commune de Naisey les Granges, en application de la loi électorale, après acceptation, Monsieur Claude Sirugue, 3^{ème} adjoint, est élu conseiller communautaire.

8. Cartes avantages jeunes

Le prix de vente de la carte avantages jeunes saison 2014-2015, disponibles à partir du 1^{er} septembre 2014, est fixé à l'unanimité à 7 € l'unité.

9. Questions diverses

➤ FSL et FAAD : Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement.

Le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soutient les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière.

Après délibération, le Conseil municipal décide de ne pas participer au FSL (contre : 15), ni au FAAD (contre : 15).

➤ Demande d'aide financière à la CAF : le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire cette demande pour les travaux d'aménagement des placards du périscolaire.

➤ Fonds de péréquation des ressources intercommunales : part attribuée à la commune : 7 024 €

➤ PLU de la Chevillotte : la commune de la Chevillotte nous informe de ses travaux de mise en place de son PLU

➤ Ambroisie : Le Maire a nommé Monsieur Claude Béliard référent en matière de lutte contre l'ambroisie

➤ Eclairage public : les travaux de rénovation de l'éclairage public sont terminés, l'extinction des lampes de rues, la nuit, se fera à compter du 25 octobre 2014 aux horaires suivant :

- de juin à août : 00h00 à 05h00
- de septembre à mai : 23h00 à 05h00

➤ Randonnée VTT la Sapinette : le Conseil municipal donne son accord pour le passage des randonneurs sur le territoire communal le 28 septembre 2014. Une information particulière sera faite au président de la chasse sur les lieux de passage de cette manifestation.

Une demande de remise en état du circuit emprunté sera jointe à l'autorisation.

➤ Dates à retenir :

Vendredi 26 septembre

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h25.

Le Maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Estelle Mathey